



POLITIQUES GÉNÉRALES 2025-2026

TARIFICATION

Les frais de cours comprennent :

- Frais d'inscription (non remboursables)
- Frais de scolarité
- Frais supplémentaires (ex. costume de spectacle de fin d'année)

Des rabais sont disponibles selon le nombre de cours suivis.

FRAIS D'INSCRIPTION

Des frais d'inscription sont exigés au moment de l'inscription et sont non remboursables :

- 1er membre de la famille : 20 \$
- 2e membre de la famille : 15 \$
- 3e membre de la famille et plus : 10 \$

RABAIS SUR LES FRAIS DE SCOLARITÉ

Rabais applicables sur le 2e, 3e et 4e cours de danse (le moins dispendieux) par session ou par année :

- 2e cours : 55 %
- 3e cours : 60 %
- 4e cours : 70 %

Ce rabais ne s'applique pas sur les frais de la concentration danse ni sur les troupes de compétitions.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES – COSTUMES DU SPECTACLE

Pour participer au spectacle académique de mai, un montant pour le costume est exigé :

- Secteur Créativité et Préparatoire : 40 \$
- Secteur Ballet/Contemporain et Hip Hop : 85 \$
- Secteur Adultes : 90 \$

Important : En cas d'abandon après la prise de mesures ou l'achat des costumes (tissus ou accessoires), les frais demeurent à la charge de l'élève.

Date limite : novembre.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- En ligne via la plateforme *Proinscription*, avec paiement unique ou prélèvements par carte de crédit.
- Autres méthodes de paiement possibles sur entente avec l'administration.
Contact : 418-549-2835

ANNULATION DE COURS

- Un mois entamé est entièrement payable.
- Toute demande d'annulation doit être transmise par courriel à :
administration@academiedanse.ca
- Les remboursements ou facturations sont calculés à partir de la date de réception du courriel.

Intempéries : Consultez notre site web et nos réseaux sociaux pour les avis de fermeture. Aucun remboursement ni reprise de cours.

Indisponibilité des locaux (bris, insalubrité) : Avis sur nos plateformes. Aucun remboursement ni reprise de cours.

Confinement : En cas de fermeture de moins de deux (2) semaines, aucun remboursement ne sera accordé et reprise de cours.

HORAIRE

L'école se réserve le droit de modifier ou jumeler des cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

REÇUS D'IMPÔT

Les factures peuvent servir pour le crédit d'impôt provincial (*activités physiques, culturelles et récréatives* pour les enfants de 16 ans et moins).

La demande doit être faite par courriel à : administration@academiedanse.ca

POLITIQUE DE BLESSURE

- L'élève doit informer l'enseignant de toute douleur ou blessure.
- L'école peut offrir les premiers soins, mais décline toute responsabilité en cas de blessure ou complication, sauf en cas de négligence prouvée.

- Un certificat médical peut être exigé pour reprendre après une blessure sérieuse. Des adaptations peuvent être proposées pour permettre la participation sécuritaire.
- Assurance et responsabilité : L'école ne fournit pas d'assurance. La participation se fait aux risques et responsabilité de chacun. Les familles sont encouragées à avoir leur propre assurance couvrant les accidents et blessures.

RÈGLEMENTS

NIVEAUX ET PRÉ-REQUIS

Afin de respecter la qualité de l'enseignement dans notre école, veuillez communiquer avec nous pour toutes questions relatives au classement d'un élève.

DANSE CRÉATIVE

Niveau	Âge	Prérequis	Degré scolaire
Parent/enfant	2-3 ans	Avoir 2 ans à partir du 30 septembre	Garderie
Initiation à la danse	3-4 ans	Avoir 3 ans à partir du 30 septembre	Garderie
Créativité	4-5 ans	Avoir 4 ans à partir du 30 septembre	Garderie-Maternelle 4 ans

DANSE PRÉPARATOIRE

Niveau	Âge	Prérequis	
Préballet 5	5-6 ans	Avoir 5 ans à partir du 30 septembre	Maternelle
Préballet 6	6-7 ans	Avoir 6 ans à partir du 30 septembre OU avoir complété avec succès le niveau précédent	1 ^e Primaire
MultiDanse I	5-6 ans	Avoir 5 ans à partir du 30 septembre	Maternelle
MultiDanse II	6-7 ans	Avoir 6 ans à partir du 30 septembre OU avoir complété avec succès le niveau précédent	1 ^e Primaire

BALLET ET CONTEMPORAIN

Niveau	Âge	Prérequis	
Junior I	7-8 ans	Avoir 7 ans à partir du 30 septembre OU avoir complété avec succès le niveau précédent	2 ^e Primaire
Junior II	8-9 ans	Avoir 8 ans à partir du 30 septembre OU avoir complété avec succès le niveau précédent	3 ^e Primaire
Élémentaire I	9-10 ans	Avoir 9 ans à partir du 30 septembre OU avoir complété avec succès le niveau précédent	4 ^e Primaire
Élémentaire II	10-11 ans	Avoir complété avec succès le niveau précédent	5 ^e Primaire
Élémentaire III	11-12 ans	Avoir complété avec succès le niveau précédent	6 ^e primaire
Ballet Inter I-II	12-14 ans	Avoir complété avec succès le niveau précédent La pratique des pointes se fait à partir de ce niveau et requiert la recommandation du professeur.	Secondaire 1 et 2
Ballet Avancé	14 ans et +	Avoir complété avec succès le niveau précédent	Secondaire 3 et +
Ballet Préprofessionnel	16 ans et +	Selon la recommandation du professeur	Secondaire 5 et +
Contemporain Avancé I	14 ans et +	Avoir 14 ans à partir du 30 septembre	Secondaire 3 et +
Contemporain Avancé II	16 ans et +	Avoir 16 ans à partir du 30 septembre	Secondaire 5 et +

HIP HOP

Niveau	Âge	Prérequis	
Hip Hop I	7-9 ans	Avoir 7 ans à partir du 30 septembre	2 ^e et 3 ^e Primaire
Hip Hop II	9-11 ans	Avoir 9 ans à partir du 30 septembre OU avoir complété avec succès le niveau précédent	4 ^e et 5 ^e Primaire
Hip Hop III-Inter	12-14 ans	Avoir 12 ans à partir du 30 septembre OU avoir complété avec succès le niveau précédent	6 ^e primaire à secondaire 2
Hip Hop Avancé	14 ans et +	Avoir 14 ans à partir du 30 septembre OU avoir complété avec succès le niveau précédent	Secondaire 3 et +

ADULTES

Niveau	Âge	Prérequis	Degré scolaire
Atelier Chorégraphique	16 ans +	Avoir 16 ans à partir du 30 septembre- Aucun autre prérequis	∅
Atelier Avancé	16 ans +	Selon la recommandation du professeur	∅
Ballet I	16 ans +	Avoir 16 ans à partir du 30 septembre- Aucun autre prérequis	∅
Ballet II	16 ans +	Avoir complété avec succès le niveau précédent - Ballet I	∅
Contemporain	16 ans +	Avoir 16 ans à partir du 30 septembre- Aucun autre prérequis	∅
Hip Hop I	16 ans +	Avoir 16 ans à partir du 30 septembre- Aucun autre prérequis	∅
Hip Hop II	16 ans +	Avoir complété avec succès le niveau précédent - Ballet I	∅
Danse Fitness	16 ans +	Avoir 16 ans à partir du 30 septembre- Aucun autre prérequis	∅
Danse Santé	16 ans +	Avoir 16 ans à partir du 30 septembre- Aucun autre prérequis	∅

PRÉSENCE DE L'ÉLÈVE – COURS, SPECTACLES, ÉVALUATIONS ET CLASSES OUVERTES

L'élève (ou son parent) doit informer son professeur ou l'école :

- En cas d'absence à un cours (laisser un message au besoin).
- Le plus rapidement possible s'il ne peut pas participer à un spectacle, une classe ouverte ou une évaluation.

Aucun remboursement ni crédit ne sera accordé pour les absences à un cours.

CODE VESTIMENTAIRE

Chaque élève doit porter la tenue de danse correspondant à sa discipline.

- Secteur Danse Créativité (*Initiation à la danse et Créativité*)

- Secteur Ballet Classique (*Pré-ballet, Junior, Élémentaire, Intermédiaire et Programme Concentration Danse/Étude*) : Tenue obligatoire selon la section *Costume – Code vestimentaire*.

Disponible à la Boutique Turlututu

400, rue Racine Est, Chicoutimi, (418) 549-2558, www.turlututu.ca

- Secteur Hip Hop / Jazz : Pantalon confortable (legging, jogging, etc.), chandail à manches courtes (sans logo violent) et espadrilles propres réservées à la danse

RÈGLES GÉNÉRALES POUR TOUS LES ÉLÈVES

- Cheveux attachés en tout temps, peu importe la discipline.
- Aucun bijou (chaîne, bracelet, montre, boucles d'oreilles, etc.). L'école n'est pas responsable des objets perdus ou oubliés.
- En hiver : laisser bottes et chaussures d'extérieur dans le hall ou les vestiaires.
- Interdiction de porter des souliers à talons pointus ou des bottes dans les studios de danse.

TROUPE [A] à revoir

RÈGLEMENTS DES TROUPES

- Audition obligatoire pour faire partie des Troupes [A] (à la mi-août). Des frais d'inscriptions de 20\$ sont exigés pour auditionner. Inscription via la plateforme.
- Un minimum d'un cours technique par semaine est obligatoire pour faire partie des troupes afin d'être en forme.
- Motivation, discipline et positivisme
- Être disponible pour toutes les campagnes de financements
- Être disponible pour les répétitions. **En cas d'absence répéter et sans raison valable, le chorégraphe se garde le droit de te retirer des troupes.**
- Participation obligatoire aux compétitions

TARIFICATION DES TROUPES

Information sur la tarification

Inclus

- Frais de cours de répétition/création pour danseur
- Frais pour les inscriptions aux compétitions
- Frais pour les costumes de scènes

Non-inclus:

- Frais vêtements obligatoires à l'effigie de la troupe.
- Frais de solo, du et trio en cas de sélection

Lors des événements de compétition, l'Académie de Danse du Saguenay ne s'occupe pas du transport, de l'hébergement, de la nourriture et autres dépenses personnelles.

Pour les Solos / Duo / Trio

Pour obtenir un solo/ duo/ trio, le danseur doit faire partie des Troupes [A]

Une demande doit être effectuée par écrit. Faire une demande en mai ne signifie pas une obtention de solo, duo ou trio. Une évaluation des dossiers et du nombre de ceux-ci en est en cause.

La tarification est différente pour un solo, un duo, ou un trio.

Les frais à déboursier sont :

- Frais de création et répétition
 - Solo : 300\$
 - Duo : 200\$/danseur
 - Trio : 150\$/danseur
- Frais d'inscriptions aux compétitions
- Costume de scène

ANNULATION

Le danseur qui abandonne la troupe dans un mois courant, doit déboursier le montant complet pour ce mois ainsi que les frais d'inscriptions des compétitions, les frais de costumes de scènes (si déjà fait ou commandé). La date de l'annulation de l'inscription ainsi que le calcul de votre remboursement ou de votre facturation se fait à partir du moment où vous nous en faites la demande par courriel :

administration@academiedanse.ca

MODALITÉ DE PAIEMENT

Païement en ligne : via la plateforme Proinscription, des prélèvements seront échelonnés par carte de crédit avec 1 versement ou plusieurs versements selon le montant. Prendre note qu'il est possible d'utiliser d'autre modalités de paiements dont un (1) Virement Interac ou des chèques postdatés pour accréditer vos cours. Veuillez nous contacter pour une entente : 418-549-2835